

## Demande d'emprunt – informations générales

---

### Pré-requis:

- Demande officielle sur papier en-tête, par courrier adressé à la directrice générale ou au conservateur responsable, précisant titre, dates et description de l'exposition, ainsi que les coordonnées de la personne ressource et du signataire autorisé.
- Liste précise des items requis avec numéro d'accession (NAC).
- Rapport d'installation (Standard Facility Report – le modèle préconisé par l'AAM : [http://sceti.library.upenn.edu/dreyfus/docs/Standard\\_Facility\\_Report.pdf](http://sceti.library.upenn.edu/dreyfus/docs/Standard_Facility_Report.pdf)).
- L'emprunteur doit prévoir un délai d'au moins 6 mois après réception de la demande officielle jusqu'à la date prévue de livraison de l'emprunt.

### Coûts: les coûts précisés le sont à titre indicatif et peuvent changer sans préavis

- Si des traitements de conservation s'avèrent nécessaire le taux horaire est de 60\$ l'heure (incluant la main d'œuvre et les rapports de condition), plus les coûts des matériaux.
- Si des travaux d'encadrement s'avèrent nécessaire le taux horaire est de 40\$ l'heure.
- Les frais d'emballage et/ou d'encaissement, lorsque effectué à l'interne, sont de 30\$ l'heure (ou 200\$ par journée) plus les coût des matériaux.
- Les frais d'emballage et/ou d'encaissement, lorsque effectué à l'externe, sont à la charge de l'emprunteur plus 10% de frais de gestion, ou un montant forfaitaire le cas échéant.
- Le transport, à l'aller comme au retour, doit être effectué par un transporteur professionnel approuvé par le Musée McCord, et est à la charge de l'emprunteur (ainsi que les frais de courtage le cas échéant).
- Si requis par le Musée McCord, les frais de montage et d'installation sont à la charge de l'emprunteur.
- Si requis par le Musée McCord, les frais de convoiement sont à la charge de l'emprunteur.

### Documents:

- Une entente de prêt préparée par le Musée McCord doit être signée par le signataire autorisé et retournée à la Gestion des collections afin d'officialiser l'emprunt.
- Un certificat d'assurance couvrant «clou à clou» la valeur assurable des items prêtés doit être fourni avant la cueillette. Le Musée McCord doit être expressément nommé sur le document.

### Avertissement:

- Le Musée McCord se réserve le droit de refuser entièrement ou partiellement toute demande.